

CRITERES TECHNIQUES DES PORSCHE 964

Look	AUTORISE 964 Cup, RS	INTERDIT 964 RSR Sauf accord organisateur
Aérodynamique	AUTORISE Les capots arrière d'origine avec volet type C 2, RS ou Cup doivent être conservés	INTERDIT Appendice aérodynamique tel que lame avant ou aileron de capot arrière
Jantes	AUTORISE Jantes de 17 ou 18 pouces Fixation par 5 écrous Largeur libre	INTERDIT Ecroû central
Vérins de levage pneumatique		INTERDIT
Freinage	AUTORISE Seuls les freins avant et arrière des 964 C2, RS ou Cup sont autorisés	INTERDIT Type 964 RSR ou Turbo
Boîte	AUTORISE La boîte 5 vitesses doit être conservée	INTERDIT Boîte 6 vitesses
Couple conique	AUTORISE Libre	
Débitmètre	AUTORISE Le débitmètre de référence : 964 606 050 00 des 964 C2, RS ou Cup doit être conservé	INTERDIT Remplacement du débitmètre d'origine par une autre mesure d'air
Collecteur d'admission	AUTORISE Les collecteurs d'admission d'origine des 964 C2, RS ou Cup doivent être conservés qu'ils soient en aluminium ou en plastique	INTERDIT Remplacement du collecteur d'admission
Collecteur et silencieux d'échappement	AUTORISE Libre	
Combinés ressorts amortisseurs	AUTORISE Libre	

Caractéristiques techniques générales des Porsche 964 autorisées :

- Poids mini : 1 120 kg
- Cylindrée : 3 600 cc
- Réservoir : 100 l maxi
- Arceau : 6 points conformes annexe K ou arceau-cage constructeur avec fiche d'homologation
- PTH : Pas obligatoire
- Passeport technique ASN : Obligatoire
- Conformité : Avec la fiche d'homologation B 295 de 1990 ou avec le règlement de la coupe de marque PORSCHE CARRERA CUP de 1990
- Années : Toutes les Porsche 964 C2, RS, Cup ou N GT sont acceptées, quelle que soit leur année de production, à condition de respecter les caractéristiques et les critères du modèle 1990 listés ci-dessus

La Passion dans la Compétition